L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 72 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 29 DECEMBRE.

Une opinion impartiale sur l'imbroglio présidentiel.

Nous trouvons dans le *Temps* du 6 décembre une lettre de M. de Lamothe sur la question présidentielle; en voici la première partie :

New York, 14 novembre.

On s'accoutume à tout, même à l'incertitude; aussi l'émotion aiguë des premiers jours de la semaine dernière s'est-elle apaisée pour faire place à un sentiment de malaise qui menace de devenir chronique, au moins jusqu'au 4 mars 1877, s'il faut en croire les prophètes de mauvais augure. M. Wendell Phillips ne vient-il pas de nous annoncer que ce ne serait pas avant cette date que l'on serait définitivement fixé sur le nom du candidat vainqueur. Si l'on doit rester jusque-là sous la menace d'une insurrection ou d'une guerre civile, le mouvement de reprise des affaires dont il est si fort question depuis quelques semaines, n'aura eu qu'une bien éphémère existence. Espérons qu'il n'en sera rien.

En fait, nous sommes aujourd'hui aussi avancés que le surlendemain de l'élection. M. Tilden reste avec ses 184 voix assurées,—une de moins que la majorité légale du collège électoral (369 électeurs); M. Hayes avec ses 166, et il en reste 19 au litige, celles de la Caroline du Sud, de la Louisiane et de la Floride. Si le dernier de ces Etats a fait l'escamotage des résultats partiels est le moins facile ne viennent pas résoudre la question en donnant ses quatre voix au gouverneur Tilden, je serais qu'il ne soit difficile de s'accorder au sujet des deux premiers, et le peuple des Etats-Unis se trouvera exposé à payer bien cher les négligences de ses législateurs.

Il y a longtemps que je voulais attirer votre attention sur l'étrange imperfection des lois électorales aux Etats-Unis. Chaque Etat a les siennes, dont il est le seul juge, sauf les restrictions imposées après la guerre par les derniers amendements à la Constitution adoptée en vue de protéger les droits des affranchis. Il en résulte que bigarrure d'une importance secondaire quand il s'agit de contestations locales, mais qui peut avoir de déplorables conséquences lorsque les intérêts de l'Union tout entière se trouvent dépendre, comme aujourd'hui, du vote de quelques comtés perdus de la Floride ou de la Caroline du Sud. Grâce à l'absence d'une législation fédérale sur la matière, l'expression de la libre volonté des citoyens peut être étouffée par les savantes combinaisons des arithméticiens politiques chargés du dépouillement et de l'appréciation des résultats du scrutin.

En France, quand une élection est entachée de fraudes, générales ou partielles, elle est cassée, et les électeurs sont convoqués à nouveau. Ici, rien de pareil, le scrutin de ballottage est inconnu. Cet été, il y avait à la Chambre des représentants de Washington une contestation pour la représentation d'un district de la Virginie; l'un des prétendants, candidat républicain, avait en la majorité totale des voix; mais, dans l'énumération de vote, il s'était produit des irrégularités de pure forme. Cette section étant retranchée du district, la majorité appartenait au candidat démocrate. C'est à celui-ci que la Chambre décerna le siége contesté, se fondant sur une décision analogue du précédent Congrès républicain en faveur d'un membre de la majorité d'alors. Ni l'une ni l'autre de ces décisions n'était équitable, mais elles étaient conformes à la lettre stricte de la loi, et c'est surtout en ce pays qu'il est souvent vrai de dire que l'esprit est tué par la lettre.

C'est en vertu des mêmes précédents que procèdent les "returning boards" établis dans certains Etats du Sud. Chargés de reconnaître les votes de l'Etat, ils rejettent en bloc les résultats des districts sourçonnés de fraude et continuent l'addition des autres comme si rien n'était. Si le "returning board" se trouve exclusivement composé de républicains blancs et noirs, comme c'est le cas en Louisiane, il s'attachera à trouver des prétextes plus ou moins spécieux pour mettre de côté quelques districts démocrates, juste assez pour renverser la majorité totale, et le tour est joué. Remarquez qu'en Louisiane, de par la tyrannique législation édictée par les assemblées républicaines au beau temps du règne absolu des "carpet-baggers", les décisions du "returning board" sont sans appel, et vous comprendrez combien doit être forte, pour des gens aussi peu scrupuleux que MM. Chandler et ses acolytes louisianais Kellogg et Packard, la tentation de faire jouer au profit de leur cause un mécanisme si ingénieusement combiné. La surveillance purement morale des hommes éminents des deux partis qui, à la suite de la récente proclamation présidentielle, viennent de se rendre dans les Etats contestés, suffira-t-elle pour empêcher la fraude? C'est ce qu'un avenir très prochain nous apprendra.

En attendant, les informations les plus circonstanciées, les plus dignes de foi, nous présentent les trois Etats douteux comme ayant donné la majorité de leur vote populaire au ticket national démocratique. Les républicains n'en persistent pas moins à les revendiquer pour leur parti; mais ils se gardent bien depuis deux jours de citer des chiffres précis, et se renferment prudemment dans des généralités.

Ils ont d'ailleurs une théorie fort commode et qui les dispense de se tracasser en alignant des additions superflues. "Il est insensé, disent-ils, de prétendre qu'un homme de couleur ait pu voter le ticket démocrate. Or la Floride, la Louisiane et la Caroline du Sud renferment une majorité de noirs; donc ces Etats sont à nous."

Inutile de faire remarquer à vos lecteurs combien ce syllogisme simplifie la question électorale; comme le disait l'autre jour le *Herald*, les "polls", et leurs secrétaires deviendraient autant de formalités oiseuses; il suffirait désormais de consulter les tables de recensement et de déclarer élus sans conteste les candidats républicains dans tous les Etats rétifs d'une majorité africaine. Consultons cependant le dernier recensement officiel, celui de 1870; nous y trouvons les renseignements suivants :

	Blanc	Couleurs	Chinois, Indiens
Car du Sud..	289,667	415,814	125
Louisiane....	362,065	364,210	540
Floride.....	96,057	91,689	2

Ce qui démontre qu'en Louisiane la différence est très faible, et qu'en Floride la population blanche est en majorité nonobstant les affirmations contraires de MM. Chandler et compagnie. On prétend, il est vrai, que la population noire des deux derniers Etats a considérablement augmenté depuis que certains Etats voisins ont élu des administrations démocrates. Je crains bien que cette augmentation n'existe en réalité que sur le papier, et que les procédés d'enregistrement auxquels les administrations républicaines du Sud ont demandé trop souvent le maintien de leur autorité, et que favorise à un si haut degré l'absence de tout état civil régulier.

Le fait réel, indéniable, que je vous ai déjà signalé à plusieurs reprises, c'est que cette année bon nombre de gens de couleur, dégoûtés des procédés de leurs gouvernants locaux, ont voté le ticket démocrate à tel point que, même dans la Caroline du Sud, l'équilibre s'est rétabli, et qu'aujourd'hui même le marshall des Etats-Unis, représentant de l'autorité fédérale dans cet Etat, M. Wallace, homme de parti s'il en fut jamais, admettait sinon l'élection de Tilden, du moins celle du général Hampton, le candidat démocrate pour gouverneur (un certain nombre de noirs étant restés fidèles au parti républicain pour le ticket national, tout en l'abandonnant pour l'élection de l'Etat). Il est vrai que M. Wallace ajoutait avec une rare impudence : "Le compte officiel assurera la majorité à Chamberlain."

AMÉLIORATION DANS LES AFFAIRES—10,000 VENTES EN UN JOUR—Dans ces temps difficiles, une demande active pour un article prouve qu'il répond à un besoin profondément senti par le public.

La grande réputation de "l'Empâtre poreux de capsine de Benson," qui est une grande amélioration sur l'empâtre ordinaire et qui a aussi d'autres mérites, est devenu le premier de tous les remèdes externes. Dix-mille de ces empâtres ont été vendus dernièrement en un jour, dans la ville de Philadelphie seulement, et la demande est fort active partout. L'empâtre poreux de capsine de Benson opère avec une vigueur étonnante; il soulage immédiatement et guérit plus promptement qu'aucun emplâtre ou liniment connu. Prix 25 cents.

Pour vos étrennes, gagnez le lot de $15,000 Grand tirage d'une piastre—Billet, $1.

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMBE, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PE. MAGNET, Marchand, à Baton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Baton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brûlé Landing, Ouest Baton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de Point-Coupée.
LANDERAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Point-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville pour les Avoyelles.
A. MARTIGNY, à La Nouvelle-Thérie.
M. EMONET, à Lebeville, paroisse St-Landry.
M. I. DUPLESSIS, à Natchitoches.
MM. WM. Z. ROGERS, député Maître-de-poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. SORREL, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARS, St-Martinville.
VALERY TRIDODEAU, Pont-Rte
A. DUBÈS, Assumptville.
M. PETRITIE, Grand-Coteau.
ALCIDE DESROULIER, Pointe-Pagoda.
A. BENVENU, Cypremort.
LAURENT CHÉRIE, Pagnemaine (Cheviers).
A. BOTER, Bâtonnière (Avoyelles).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jonville (Pointe).
WM. HUNGER, à Jeanerette, par chemin Bayou.
EDGAR BÉLIERT, Rue St-Louis, Mobile.

RÈGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes, Washington, 12 juillet 1876.

Dans une loi voté par le Congrès et approuvée par le Président se trouvent les sections suivantes :

Section 16.—Les journaux et les bulletins d'occasion, les publications périodiques, dûment ordonnées, servis de véritable seul annoncer, en a être délivrés gratis, ainsi que tout imprimé de la 2e classe, excepté les circulaires non cachetées, seront transmis par la poste, et de 1 cent par deux onces ou moins, et de 1 cent par deux onces additionnelles ou moins. L'expéditeur d'un imprimé de la 2e classe pourra, dans un des cas ci-dessus que le nom des actionnaires, rédacteurs, éditeurs de journaux et publications périodiques envoyés à des abonnés réguliers peuvent indiquer par écrit sur l'enveloppe l'époque de l'expiration de l'abonnement. Les adresses sur cartes postales et circulaires non cachetées, pourvu, dès, ou écrites, ou imprimées, et fixées ici ded.

Section 16.—Sur les circulaires non cachetées et sur tout imprimé de la classe, autre que ce qui est désigné dans la section précédente, le port sera payé comme auparavant,—1 cent par onces ou fraction d'once.

LE VOTE DE 1876 POUR LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Voici, comme terme de comparaison, le vote officiellement proclamé par le bureau des retours de l'élection de 1876 pour maire :

Wards.	Pour maire. F. Labatut.	C. J. Leeds.
1	973	2,027
2	911	2,328
3	2,027	2,360
4	941	1,811
5	1,300	3,128
6	893	1,402
7	1,368	1,995
8	455	1,359
9	681	1,807
10	749	2,166
11	799	2,368
12	594	946
13	479	974
14	306	1,346
15	1,065	934
16	450	166
17	398	397
	14,371	24,792
Majorité de Leeds	11,421	

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL, 1876.

Le Conseil d'Administration dont le mandat expire ce jour, a l'honneur de soumettre à MM. les Sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (26 novembre 1876.)

COMITÉ DE FINANCES.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 26 novembre 1875 était de.....	$ 767 87
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions.....	10635 00
Produit net du Pique-Nique.....	354 27
Loyer.....	120 00
Succession, Don, Provisions.....	198 15
Total général des recettes.....	$11975 29

Dépenses à déduire pendant la même période.

Assurance de l'Asile et de son contenu.....	46 76
Water-Works.....	24 00
Gardien de l'Asile.....	2841 00
Médecins.....	1245 10
Pharmaciens.....	1508 42
Collecteur.....	628 97
Secrétaire.....	240 00
Annonces, journaux et frais de bureau.....	162 00
450 Bons de secours.....	2272 75
Lingerie, ustensils et diverses fournitures.....	137 10
Provisions.....	52 10
Réparations à l'Asile.....	271 80
Gaz charbon, bois.....	200 20
Inhumations.....	240 00
Remboursement de succession..	62 75
Funérailles.....	500 00
Pension mensuelle.....	48 00
Réparaties au tombeau.....	78 10
Réparations de maison.....	20 70
Drapeaux et instruments de chirurgie.....	168 65 $11017 73
Balance en Caisse.....	$ 957 56

Caisse de Bienfaisance.

La Balance du 26 novembre 1875 était de.....		$1044 00
Reçu depuis cette époque.		
Quotités.....	12 00	
Produit net du Bal.....	675 25	1731 47
Dépenses à déduire.....		59 06
Balance en Caisse.....		$ 1672 41

Rapport du Comité d'Admission.

Le 26 novembre 1875, la Société.		
tée se composait de.....	1049	membres
Admis depuis cette époque..	146	1195 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Démissionnaires.....	13	
Décédés à l'Asile.....	9	
Décédés à domicile.....	14	
Rayés aux Assemblées Générales.....	162	198
Effectif actuel.....		997 membres
Classés ainsi qu'il suit:		
Exempts de quotités.....	2	
Pensionnaires à l'Asile.....	5	
Membres Honoraires.....	2	
Suspendus.....	12	
Veuves de Sociétaires.....	65	
Fils de Sociétaires.....	34	
Membres actifs.....	875	
Total égal.....		997

Rapport du comité de secours.

Ce Comité a délivré à nos veuves et sociétaires dans le besoin, à titre de bienfaisance, sans compter les soins médicaux, 450 bons de secours représentant en monnaie courante, la somme de $2272 75.

Si le Comité avec nos faibles ressources a pu soulager tant d'infortunes, il a aussi le regret de vous annoncer qu'il a délivré :

30 ordres de funérailles pour des sociétaires,
4 ordres de funérailles pour des sociétaires,
31 ordres de funérailles pour des enfants de sociétaires.

Service médical.

Le rapport du Dr J. Tounère chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 178 sociétaires, sur lesquels il a eu à déplorer d'en perdre 9, qui TOUS étaient atteints d'affections chroniques.

Le Dr A. W. de Roulède, et, après lui le Dr M Escoubas, qui étaient chargés du service de la partie supérieure de la ville, ont donné leurs soins à 431 malades, qui, pendant leurs maladies, ont nécessité 3626 visites.

Le Dr J. Daquin, ayant chargé de la partie inférieure de la Ville, a donné ses soins à 646 malades, qui ont occasionné 2296 visites.

En récapitulant le service médical nous trouvons qu'il a

A l'Asile ont été soignés.....	178 malades,
A domicile.....	1276
Formant un total de.....	1454 malades

qui ont reçu les soins médicaux aux frais de la société.

Le service administratif pour l'année 1877 se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 26 novembre dernier :

MM. J. SCHWEITZER *, Président, rue Royale 166.
E. D. LEVY, Vice-Président, rue du Canal 31, 33, chez Mr L. Grodchaux.
N. BOUVIER *, Trésorie rue Ste-Anne 49
G. Gouzy *, rue des Français, 123; Formant le Comité
J. Cégnatte, rue Vieille-Levée, 97; mité de Finances.
R. Chanfrau *, rue Royale 128; Formant le Comité
G. Tujague, rue Decatur 211 de Secours.
J. Lebiane *, rue Vieille-Levée 266
B. Villemaire, coin Orléans et Villeré. Formant
J. Manaud, coin Poydras et Remparts. le Comité
A. Mathieu, rue Poydras 220, de Secours.
J. F. Dalrey *, rue White 208.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. Simon, rue De Maine 26 ou encoignure Chartres et Canal, chez Mr Royer.
Collecteur—F. F. Chabert, rue de Chartres 494.
Gardien de l'Asile—J. P. Damery.
Docteur de l'Asile—Dr J. Tounère, rue de Maine 142.
Docteur de la partie supérieure de la ville—Dr. Fernand de Roulède, résidence : ses rue Dauphine. Offices coin Union et Bourbon, chez Mr St-Cyr Fourcade et J. B. Lavigne, pharmaciens.
Docteur pour la partie inférieure de la ville—Dr H. d'aquin, résidence : rue Remparts 48.

PHARMACIENS.

1er Dist—J. A. Fiorst, Nouveau Bassin 12.
2nd Dist—St-Cyr Fourcade, coin Canal et Rampart.
F. Cayol, coin St-Pierre et Dauphine.
J. Lisle, rue de Chartres 204.
M. Majesé, coin Bourbon et de Maine.
O. Robin, coin Villeré et Ste-Anne.
T. Barthe, coin Dauphine et Ursulines.
F. Marchand, coin St-Philippe et Marais.
A. Schreiner, rue Vieille-Levée 281.
3me Dist—B. Lapiace, coin Champs-Elysées et Victoire.
F. A. Levesque, aux Cenelles.

Par ordre du Président,
J. SCHWEITZER,
L. SIMON, Secrétaire.
Ed-4in.
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1876.

L. GIROT.
Tailleur Fashionnable.
LAURENT LACASSAGNE.
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs.

Salle du Comité des Retours

Parti Démocratique-Conservateur.

ETAT DE LA LOUISIANE.
No 132 rue du Canal,
Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1876.

Ce Comité ayant été chargé du soin de prendre le côté conservateur du Pouvoir et de le présenter au Comité Congressional, prévient les personnes qui auraient quelques renseignements à donner, qu'un membre du Comité sera tous les jours, dans la salle de réunion, No 132 rue du Canal, de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et de 6 heures du soir à 8 heures, pour recevoir les dits renseignements. Un état rédigé sera tout ce que les faits, les noms et l'adresse des témoins seront consignés sous forme d'affidavits et d'interrogatoires.

F. C. ZACHARIE,
Chairman du Comité des Retours.

14dec—4t

Bureaux de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1876.—Le Conseil de cette compagnie a déclaré un dividende de 5 pour cent payable à partir de ce jour, au bureau de la Compagnie, 26 rue Gravier. Les actionnaires sont invités à se présenter au bureau du Trésorier pour toucher le montant de leurs dividendes.

VOR VALLOIS,
Secrétaire.

24 déc—1m

Bureaux de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1876.—Le Conseil a approuvé le dividende de 5 pour cent payable à partir de ce jour, au bureau de la Compagnie, 26 rue Gravier. Les actionnaires sont invités à se présenter au bureau du Trésorier pour toucher le montant de leurs dividendes.

VOR VALLOIS,
Secrétaire.

24 déc—1m

Bureaux de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1876.—Le Conseil a approuvé le dividende de 5 pour cent payable à partir de ce jour, au bureau de la Compagnie, 26 rue Gravier. Les actionnaires sont invités à se présenter au bureau du Trésorier pour toucher le montant de leurs dividendes.

VOR VALLOIS,
Secrétaire.

24 déc—1m

Bureaux de la Compagnie de Gaz de la Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1876.—Le Conseil a approuvé le dividende de 5 pour cent payable à partir de ce jour, au bureau de la Compagnie, 26 rue Gravier. Les actionnaires sont invités à se présenter au bureau du Trésorier pour toucher le montant de leurs dividendes.

VOR VALLOIS,
Secrétaire.

24 déc—1m

Bureaux de la Compagnie de Gaz de la Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1876.—Le Conseil a approuvé le dividende de 5 pour cent payable à partir de ce jour, au bureau de la Compagnie, 26 rue Gravier. Les actionnaires sont invités à se présenter au bureau du Trésorier pour toucher le montant de leurs dividendes.

H. RIVARD,
Secrétaire.

1Déc—1M

Bureaux de N. O. City Railroad Co.—No 134 rue du Canal—Nlle-Orléans, 16 décembre 1876.—A une assemblée du Board des Directeurs, tenue le 15 courant, un dividende de 5 pour cent a été déclaré, payable aux actionnaires à partir de LUNDI 1er janvier 1877.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

17 déc—jusqu'au 1er janv

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1876.—L'élection annuelle des directeurs pour l'année prochaine, aura lieu au local de cette banque, le troisième MARDI de janvier, le 16 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHAS. L. C. DUFUY,
Caissier.

16déc—1m

Banque des Mechanics & Tanners.—Nlle-Orléans, 15 décembre 1876.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque, pour servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la banque, 18, rue Carondelet, le LUNDI, 16 janvier 1877, entre dix heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

MOSES MARRIS,
Caissier.

15 déc—1m

Bureaux de la Compagnie d'Assurance «Home,» No 74 de la rue du Canal.—Nouvelle-Orléans 16 décembre 1876.—Avis est, par le présent, donné aux actionnaires de cette Compagnie, que, conformément à la Charte de la Compagnie, une élection de douze directeurs pour l'année suivante, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 1er janvier 1877, de 10 heures du matin à midi.

CHARLES LESASSIER,
Secrétaire.

15 déc.—au 1er janv.

Banque Nationale d'Amitié.—Nlle-Orléans, 4 décembre 1876.—L'élection annuelle de directeurs de cette banque, pour servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la banque, 30, rue Carondelet, le LUNDI, 16 courant, entre dix heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL,
Caissier.

Workingmen's Bank.—(Banque des travailleurs).—Nlle-Orléans, 5 décembre 1876.—L'élection annuelle de Directeurs de cette banque, pour l'année prochaine, aura lieu, au local de la banque, le MARDI, 3 janvier 1877, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. B. MORDHORST,
Caissier.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.—Nlle-Orléans, 7 décembre 1876.—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 1er janvier 1877, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux, No 17 de la rue Baronne.

F. McBRIDE, Secrétaire.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et Lake Pontchartrain.—Nlle-Orléans, 7 décembre 1876.—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 1er janvier 1877, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau, No 17 de la rue Baronne.

F. McBRIDE, Secrétaire.

La célèbre Mme LEONCE

A l'honneur d'annoncer qu'elle donne des consultations et du 1er janvier, le prend et l'habille, sous particulière apportée des Dames et familles. Prévenir le matin de 8 à 10 heures et l'après-midi, pour l'heure de midi à 2 heures pour servir pendant toute soirée. Les trousseaux seront mis sur demande.

VOR VALLOIS,
Secrétaire.

24 déc—1m

Bureaux de la Compagnie de Gaz de la Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1876.—Le Conseil a déclaré un dividende de 5 pour cent payable à partir de ce jour, au bureau de la Compagnie, 26 rue Gravier. Les actionnaires sont invités à se présenter au bureau du Trésorier pour toucher le montant de leurs dividendes.

VOR VALLOIS,
Secrétaire.

24 déc—1m

PEYCHAUD & GARCIA.

AU No 46 DE LA RUE DU CAMP.

Marchands de Fournitures de Bureau, IMPRIMEURS, LITHOGRAPHES ET FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC.

Les travaux de premier ordre sont une spécialité de la maison.

MM. Peychaud et Garcia seront heureux de montrer des modèles et donner des évaluations de toute espèce d'ouvrage à coton, livres de banques et de compagnies d'assurance, grande lettre, journaux et livres de caisse, factures, cartes de lettres et de billets, états de situation, etc.

Vous vous assurer des prix, avant de vous adresser ailleurs ou d'envoyer vos commandes hors de la ville.

1 sep—4m—D T Mar

Fabrique de Chaussures du Sud
—DE—
JOHN HANSEN,
Aux Nos. 33 et 35 de la rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS.

AUX Citoyens du Sud,

JE suis heureux de vous annoncer que la fabrique de chaussures, établie depuis un peu plus d'un an, à l'enseigne ci-dessus indiquée, a pleinement prouvé, dès maintenant, que nous, hommes du Sud, pouvons faire aussi bien—ou qui mieux pourrons de garder notre argent, donner du travail à nos ouvriers et faire concurrence, avec succès, aux maisons de l'Est. Il faut, pour atteindre ce but, moyens industriels, habiles, que nous tirons nos vivres des marchés de l'Ouest, et que nous payions promptement nos emplettes. Je me suis convaincu d'avoir, depuis l'ouverture de ma fabrique, fait vivre une moyenne d'une centaine de personnes, hommes, femmes et enfants.

Des milliers d'acheteurs se sont trouvés chez moi après examen des articles. Beaucoup d'ouvriers et d'hommes de métier, en ont, que je n'avais jamais vus, sont, aujourd'hui, un peu partout, mes clients.

Je remercie le public du généreux patronage dont il m'a honoré; je ne négligerai rien pour me rendre de plus en plus digne.

Notre population devrait encourager ses ressources; le marché de chaussures du Sud, qui, mais encore toutes les autres, ne demande qu'à maintenir une moyenne suffisante, de devenir prospère et bienfaisant.

J'ai en magasin un fort stock d'excellente qualité; je la vendrai à l'estimation la plus modérée.

JOHN HANSEN.

AVIS.

LA confiserie de N. KUNTZ, encoignure Canal et Carondelet, ayant fermé ses portes pour nettoyer pour cause de réparation, prévient ses clientèle et le public en général, qu'il en fera la réouverture le 16 courant.

Nouveau mode, comme par le passé à fournir pour bals, mariages, soirées et réceptions de toute espèce, et que M. Kuntz offre de nouveau aux dames ses glaces.

R. A. PEYROUX

NOTAIRE PUBLIC.
Bureau de la Banque,
Entre les rues Canal et Nouvelle.
NOUVELLE-ORLÉANS.

Aux incendiés! Bonne occasion!

A vendre à bas prix pour de convenir, la bonne maison bâtie à nouveau, rue Gravier, dans deux étages, située No. 29 rue Orléans, entre Claude et Marais. Les plans et parfaits état. S'adresser sur les lieux.

A louer à bail

Possession neuve donnée immédiatement.

CE merveuse terre connu sous le nom de "Jardin Bernard Philippon", situé dans la paroisse St-Bernard, en cet Etat, sur la rive gauche du Mississippi, à environ cinq milles en dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Pour les termes et conditions du bail, s'adresser au soussigné, agent des bailleurs Pierre Philippon.

F. GARCIA,
No 14, rue Carondelet, Nlle-Orléans.

1 déc—1m—Mar J 6

A vendre, à des conditions faciles.

Le chalet cuisine en briques et à étages situé au coin des rues Ursulines et Claiborne, ayant 11 chambres dans le bâtiment principal, plus toute la maison, 1 cuisine, grande cuvée, etc. Le terrain a un arpent. Prix, $6,000 $2,000 comptant, le reste à 1 et 2 ans. Portemanteaux, de draps, d'après nature de différentes espèces. Les dites sont toujours à la disposition. Pour les détails, s'adresser au No 7 de la rue du Camp, au premier.

A Louer.

LA MAISON à trois étages, située au No 39 de la rue Buffin, entre Dauphine et Saint-Philippe, contenant huit chambres à coucher dans le bâtiment principal, quatre chambres sur Perrière, un cuisine dans cuisine pour le vin, gaz, dépense, chambres à bain, les prix à un bon locataire.

S'adresser à T. DARRIGRIGRY,
Ou au No 20 de la rue Perrière.

A Louer.

A des conditions [illegible]

AUGUSTE [illegible]
Commercial Restaurant.

On prépare [illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE
MARDI, 2 JANVIER 1877.
Pièce d'ouverture du grand opéra-bouffe [illegible]
Mme ALICE GAYER.
M. SAMURA, COLVILLE.
Dirigeant [illegible]
M. JOSEH WILLIAMS.
MATINÉE MERCREDI, (Grande représentation [illegible])
La Grande Duchesse.
Mercredi et dimanche après-midi. La Fronde [illegible]
Jeudi soir, [illegible] LA FILLE DE MADAME ANGOT.
Vendredi soir, [illegible] de Mme GAYER et [illegible]
On prendra [illegible]
[illegible]

Théâtre de l'Opéra.
Dimanche, 31 Décembre 1876.
L'UNION DRAMATIQUE.
Représentation [illegible]
PETITES SCÈNES DES FAUVERS.
Pour la première fois à la Nouvelle-Orléans :
LA DUCHESSE DE LA VAUBALIÈRE
Dessus en cinq actes par M. de Bergerac,
UNE FEMME QUI EN GRIMPE !
Vaudeville en un acte, de Cormon et Grangé.
Prix des places :
Parquette, Premières et Secondes..... [illegible]
[illegible]
Ouverture des portes à 7 heures et demie; lever du rideau à 8 heures précises.
N. B.—On prendra [illegible]
[illegible]

MASONIC HALL
RUE ST-CHARLES.
Nouvellement restaurée et décorée.
Grandes Représentations des jeunes de [illegible]
Quatre séances et [illegible] le samedi.
Commencant le MERCREDI, 27 Décembre, [illegible]
Représentation d'adieu de
HARTZ,
Le plus grand illusionniste du monde, avec le concours de
MADAME HARTZ,
Pianiste pianiste.
M. Hartz introduira dans son séance, toutes les spécialités [illegible]
LE TOUR DE LA BOÎTE INDIENNE
MYSTÉRIEUSE
qui a produit une si grande sensation à la Salle Grunewald.
Prix d'entrée..50 cts | Saison..... [illegible]
Les représentations du soir commencent à [illegible]
Les matinées à midi, le samedi. [illegible]

Jardin de Wenger
11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.
CONCERT [illegible]
[illegible]
Le célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à 5 cents le verre.
[illegible]

Leçons de chant.
MADAME URANIE CAMBIER a l'honneur [illegible]

J. VERGNOLE,

65.....Rue Bourbon.....65
—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.
Seul agent pour le Sud, et l'Ouest de W. H. CHUBA & CO. Cognac, de la célèbre marque des CHOCOLATS BRIDEL & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment complet de Liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES
Supérieur à tout autre.
Les propriétés toniques, stimulantes et digestives du bitter, agissant sur le système nerveux et sur [illegible] Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux [illegible] faibles et délicats et [illegible] la dyspepsie.
VERGNOLE,
Propriétaire, Nlle-Orléans.
déc—1m

AVIS.
REÇU par la "Louisiana Duchesse" et en vente chez JOSEPH LERLANC, 1025 Vieille Levée, Nlle-Orléans.
—Un grand choix de—
Sabots Astrakans et fantaisie
pour fillettes, dames et hommes, A DES PRIX TOUJOURS BAS.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS DE GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Blanc,
Coin Vieille-Levée et Nouvelle.
[illegible]

Argent à prêter.
Le Metropolitan Loan and Saving Bank, (Banque métropolitaine de prêts et d'épargnes), Au No 14 de la rue du Camp.
FAIT des avances sur [illegible] à quatre pour cent par mois.
[illegible] T. D. VAN HORN, Caissier.

Avez-vous besoin d'argent?
ADRESSEZ-vous [illegible] Louis, No'66 rue St-Louis et rue Dauphine. On y achète toute sorte d'objets de seconde main, meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols et allemands. On se rend à domicile.
JULES BERGON.

AVIS.
LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public [illegible] qu'ils ont formé une association sous la raison de
POINCY & ANDRÉS,
pour le protection [illegible] générale des personnes résidant à l'étranger et à la campagne.
POINCY & ANDRÉS,
C. ANDRÉS,
[illegible] rue de la Banque.

INSTITUTIONS.

INSTITUTION D'AQUIN.
CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, se propose de recevoir des [illegible] dans le quartier le plus sain de la ville, [illegible] Pension, [illegible] Les leçons de Musique, Dessin, Danse sont enseignées, à toutes les heures [illegible] Les élèves